



ÉDITORIAL

Le canton, leader européen en matière d'interculturalité et de cohésion

C'est une grande dame qui nous a rendu visite le 7 septembre dernier à Neuchâtel. Mme Marija Pejčinović Burić est la secrétaire-générale du Conseil de l'Europe.

Cette institution, créée à la sortie de la seconde guerre mondiale regroupe 46 pays européens et vise à la protection commune des droits humains, de la démocratie et de l'Etat de droit. Ce n'est pas le parlement ou la communauté européenne, mais une association plus grande, qui contribue à protéger la paix, réduire le risque de conflit et promouvoir la protection de la dignité humaine.



De gauche à droite : M. Grégory Jaquet, chef COSM, Mme Laurence Knoepfler-Chevalley, cheffe SFPO, M. Damien Cottier, membre de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Mme Florence Nater, conseillère d'Etat, Mme Marija Pejčinović Burić, secrétaire-générale du Conseil de l'Europe, Mme Crystel Graf, conseillère d'Etat, M. Claude Wyss, ambassadeur de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, M. Dimitri Pittet, collaborateur diplomatique au DFAE.

Lorsque Mme Pejčinović Burić entame sa conversation en début d'après-midi au château avec Mme la conseillère d'Etat Florence Nater – quelques heures après sa rencontre avec le Président Berset – elle évoque son plaisir de découvrir le canton de Neuchâtel, qu'elle connaît grâce à son rôle de leader européen en matière de cohésion multiculturelle.

C'est au classement des Cités interculturelles, un programme de son organisation, qu'elle fait référence. Un index basé sur de multiples critères, classant les 160 agglomérations européennes qui ont mis la multiculturalité au cœur de leur politique publique, en tête duquel figure le canton de Neuchâtel. Mme la secrétaire-générale évoquera ensuite d'autres thèmes avec le gouvernement cantonal et les délégations suisses et européennes et visitera en fin de journée le salon Capa'cité puis l'Université pour une conférence sur les valeurs du Conseil de l'Europe et leur mise en œuvre dans les pays membres, notamment en relation avec la guerre en Ukraine.

Si de nombreux travaux et une attention constante sont encore nécessaires, cette reconnaissance institutionnelle est un hommage spectaculaire aux engagements du Canton et de toutes les associations partenaires qui œuvrent pour la cohésion, l'égalité

dignité, la cohabitation harmonieuse et la suppression des discriminations de manière organisée et intégrale depuis trente ans.

La cohésion ne se réalise certes pas dans les travées des châteaux, ni dans les rencontres avec les diplomates. L'auto-célébration n'est pas une politique publique pertinente. Mais une telle reconnaissance, de la part de la cheffe du principal organe européen de protection des droits humains protège les efforts réalisés et réduit significativement les risques de retours en arrière en matière de droits humains dans les débats politiques et institutionnels.

Aujourd'hui membre du groupe de conseil de ce programme des Cités interculturelles, le canton de Neuchâtel contribue à faire exister dans les agglomérations européennes mises en réseau, la promotion d'une action publique coordonnée par l'Etat, qui intègre tous les domaines de l'action publique, de la santé à la sécurité, en passant par la citoyenneté et l'éducation, à l'effort d'inclusion et de cohésion. Le dialogue entre Mme Nater et la secrétaire-générale du Conseil de l'Europe, accompagné par le responsable du COSM qui est chargé de la mise en œuvre de ces actions, marque une étape importante dans cette longue trajectoire vers l'égalité, marque de fabrique spectaculaire de notre coin de pays.

Grégory Jaquet, chef de service et délégué aux étranger-ère-s

SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME 2024 : APPEL À PROJETS



Depuis 1995, le Forum Tous Différents Tous Égaux (FTDTE) collabore avec le service de la cohésion multiculturelle (COSM) pour organiser, chaque année, la Semaine d'action contre le racisme (SACR). Cette initiative vise à sensibiliser la société civile à la réalité des discriminations et à l'importance du respect de l'égalité en dignité pour tous les êtres

humains, indépendamment de leur origine, de leur condition ou de leurs convictions.

En 2024, la dignité humaine et les droits humains seront les thèmes centraux de la 29^{ème} édition.

La dignité humaine est la matrice des droits humains, droits inaliénables de tous les êtres humains sans distinction aucune. Ces droits, qui incluent le droit à la vie et à la liberté, ne sont jamais définitivement acquis. Ils nécessitent et sollicitent une vigilance et un engagement constants, afin de préserver, aussi, une démocratie de plus en plus contestée et bousculée dans ses fondements.

Quels sont ces droits et quelle est leur situation actuelle ? Plus précisément, en Suisse, où en sommes-nous alors que nous nous apprêtons à célébrer en 2024, le 50^e anniversaire de la ratification par notre pays de la Convention européenne des droits de l'homme (<https://rm.coe.int/1680a2353e>)

Quelle est la situation de la dignité humaine ? Est-ce devenu un concept vidé de sens et/ou son respect est-il uniquement réservé à certaines populations ?

Quels sont nos droits et devoirs en tant que citoyen-ne-s ? Comment pouvons-nous agir au quotidien pour préserver et renforcer la dignité humaine, en lui redonnant tout son sens ?

Ces questions seront abordées lors de la prochaine édition de la SACR. Vous pouvez y participer en soumettant un projet **d'ici le 17 novembre 2023** en utilisant le formulaire ci-dessous ou disponible en ligne sur le site du COSM (www.ne.ch/sacr). Vous pouvez également nous contacter par courriel à l'adresse : zahra.banisadr@ne.ch

INNOVATION DANS LA LITTÉRATURE JEUNESSE AVEC LES AVENTURES DE TICHERI



Les éditions Visibles, nouvelle maison d'édition indépendante fondée par l'artiste et auteure suisse Licia Chery, annoncent fièrement le lancement des trois premières aventures de Tichéri. Incarnant la diversité et l'inclusion, ces récits captivants promettent d'émerveiller et d'éduquer les jeunes lecteurs d'une manière nouvelle et engageante.

Avec une approche bienveillante, ludique et subtile, les aventures de Tichéri ouvrent de nouvelles perspectives pour discuter de sujets variés avec les jeunes lecteurs. Les trois premières aventures transportent les lecteurs dans un monde où l'acceptation de soi et la compréhension de l'autre sont au cœur de l'action.

Les livres sont disponibles en allemand (titrés en suisse allemand), en anglais, en espagnol et prochainement en italien.

Le Memory de Tichéri revisite quant à lui le célèbre jeu de mémoire pour offrir aux enfants une immersion totale dans l'univers captivant de Tichéri. Chaque détail a été soigneusement élaboré pour permettre aux familles de partager des moments amusants et précieux tout en s'amusant ensemble.

Plus d'information sur <https://www.leseditionsvisibles.com>

APPEL À CANDIDATURES POUR LE PRIX INTERCULTUREL NEUCHÂTELOIS « SALUT L'ÉTRANGER » : RAPPEL

Le Conseil d'État lance un appel à candidatures pour la 29^{ème} édition du prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » du Conseil d'Etat

Remis chaque année, depuis 1995, ce prix célèbre les actions qui favorisent l'ouverture, le respect de la diversité humaine, mais aussi la cohésion sociale et l'égalité, piliers de notre démocratie.

S'inscrivant, cette année, dans le cadre des 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies, il sera spécialement attribué à une action ou une initiative qui aura contribué au respect de la dignité humaine et des droits humains ou qui aura favorisé la paix et une société plus juste.

Les formulaires et les conditions pour présenter une candidature sont disponibles sur le site du service de la cohésion multiculturelle (www.ne.ch/salutetranger). Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 31 octobre 2023 par courriel (cosm@ne.ch) ou par courrier postal (COSM, place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds).

REVISION DES DIRECTIVES LASI

En août 2021, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a porté de 6 à 12 mois la prolongation maximale du délai de départ impartie aux requérant-e-s d'asile débouté-e-s ayant entamé une formation professionnelle initiale en Suisse (Directives III. Domaine de l'asile, [2 Exécution du renvoi](#), ch. 2.2.5.1 Prolongation du délai de départ lorsqu'une formation professionnelle initiale est en cours).

Le 2 mars 2022, le Conseil national a adopté la motion Markwalder 20.3322 « Ne pas interrompre l'apprentissage des requérants d'asile déjà intégrés dans le marché suisse de l'emploi », qui charge le Conseil fédéral de modifier la législation et la pratique de manière que les requérant-e-s d'asile qui ont valablement conclu un contrat d'apprentissage ou de formation et sont intégré-e-s dans le marché suisse de l'emploi puissent terminer leur formation même si leur demande d'asile a été rejetée. Le Conseil des États a rejeté la motion le 15 juin 2023 pour des raisons purement formelles. En effet, le mandat au Conseil fédéral était déjà contenu dans la motion 22.3392 « Extension de la réglementation relative aux cas de rigueur dans le domaine de l'accès à la formation professionnelle » ; de portée plus large, ce texte émanant de la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N) avait été entre-temps adopté par le Parlement.

La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a alors chargé le SEM de mettre en œuvre les objectifs visés par la motion 20.3322 ; elle a approuvé la proposition visant à modifier les directives III. Domaine de l'asile, de sorte que le délai de départ imparti aux requérant-e-s d'asile débouté-e-s qui suivent une formation professionnelle initiale puisse être prolongé jusqu'au terme de la formation. Cette modification concerne exclusivement les requérant-e-s d'asile débouté-e-s qui ont fait l'objet d'une décision de renvoi définitive sans admission provisoire.

Les directives révisées sont publiées sur le [site Internet du SEM](#).

LOCAL – NOUVELLE PRESTATION À AIDER LES GENS MIGRANTS À LA CHAUX-DE-FONDS

BIENVENUE AU LOCAL !

LIEU D'ORIENTATION, DE CONSEIL ET D'ACCUEIL LOCAL

Horaires d'ouverture
Lundi 9:00-12:00
et 13:00-17:00
Mardi 12:00-17:00
Jeudi 9:00-12:00

Contact
Espacité 1 (Tour Espacité,
Étage : 11)
2300 La Chaux-de-Fonds
+41 79 227 66 34
local.cdf@ne.ch

VOUS VENEZ D'UN AUTRE PAYS ET VOUS HABITEZ À LA CHAUX-DE-FONDS ?

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE VOTRE VILLE ?

VOUS VOULEZ CRÉER DES LIENS AVEC LES HABITANTES ET LES HABITANTS ?

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ET VOUS ENGAGER DANS LA VIE LOCALE ?

VENEZ POUR UNE CONSULTATION AU LOCAL AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS !
WWW.CHAUX-DE-FONDS.CH/LOCAL




La Chaux-de-Fonds
Municipalité

Le Service de l'intégration et de la cohésion sociale de La Chaux-de-Fonds a le plaisir d'annoncer le lancement du LOCAL - Lieu d'Orientation, de Conseil et d'Accueil Local.

Cette nouvelle prestation vise à renforcer l'accueil, le sentiment d'appartenance, la connaissance de son environnement, la création de réseaux et le vivre-ensemble à l'échelle locale, voire micro-locale.

LOCAL est ouvert à toutes les personnes issues de la migration (en particulier de l'asile) qui vivent à La Chaux-de-Fonds. Les bénéficiaires y sont accueilli-e-s individuellement et orienté-e-s vers les nombreuses activités associatives, culturelles, sportives et citoyennes qui sont disponibles en ville.

Vous voulez prendre rdv ? Vous voulez informer d'une action, d'un événement ? Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site Internet du LOCAL (<https://www.chaux-de-fonds.ch/local>), contactez-le par courriel (local.cdf@ne.ch) ou encore par téléphone ou

Whatsapp (079 227 66 34).

SUBSIDE EXTRAORDINAIRE « SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT » (SEPA)

Les autorités neuchâteloises ont décidé pour l'année 2023 la mise en place d'une mesure de soutien au pouvoir d'achat. Cette mesure est destinée à aider la population pour qui les effets de l'inflation sont les plus pénibles. Ce soutien se concrétise par l'octroi d'un « subside extraordinaire pouvoir d'achat » (SEPA).

Si vous avez une taxation ordinaire (déclaration d'impôt à remplir), le droit à un subside LAMal ordinaire est examiné automatiquement au moment où votre taxation est établie. Si vous avez droit à un subside ordinaire, un subside extraordinaire (SEPA) vous sera attribué automatiquement sans démarche de votre part. Un courrier vous sera adressé personnellement.

Si vous êtes imposé-e à la source, votre éventuel droit à un subside LAMal ordinaire et à un subside extraordinaire SEPA est examiné sur la base d'une demande de prestations sociales (DPS) déposée auprès du guichet social de votre région (GSR).

Pour toute question concernant le droit à un subside LAMal ordinaire ou à un subside extraordinaire (SEPA) :

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 : 032 889 60 28

Adresse mail : ocab.sepa@ne.ch

Plus d'informations sous : www.ne.ch/sepa

Formation DOSAVI pour détecter les situations de violence domestique et orienter les personnes concernées

L'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) et la HE-ARC organisent une nouvelle session de formation à la méthodologie DOSAVI, les 8 et 9 février 2024, à Neuchâtel.

La violence au sein du couple et de la famille a des répercussions négatives sur la santé physique et psychique ainsi que sur la participation sociale des personnes concernées. Qu'elles subissent ou exercent ces actes, nombreuses sont les personnes qui s'adressent à des institutions sociales en raison de difficultés autres que la violence. Repérer cette violence n'est pas toujours aisé pour les professionnel-le-s sollicité-e-s. Toutefois, dans le but d'améliorer durablement la situation des personnes concernées (auteur-e-s et victimes, de même que les enfants), il est essentiel que les intervenant-e-s sociaux-ales et le personnel soignant détectent la problématique de violence et accompagnent les personnes concernées afin qu'elles sollicitent une aide auprès d'un service adéquat.

La méthodologie « Détecter les situations de violence domestique et orienter les personnes concernées » ou DOSAVI est un outil destiné à toute personne travaillant dans le domaine social ou de la santé et pouvant être en contact avec des personnes potentiellement concernées par des problèmes de violence dans le couple et la famille.

Les inscriptions se font via [ce formulaire](#)

Prix Museum 2023 au Jardin botanique de Neuchâtel

Lauréat 2018 du prix interculturel neuchâtelois « Salut l'Étranger » pour son exposition citoyenne « Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent », le Jardin botanique se voit à présent décerné le prestigieux Prix Museum 2023 par l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT).

Par ce prix, la SCNAT récompense une institution dont l'exigence scientifique, l'audace et l'impertinence, de même que l'ouverture à un public très diversifié témoignent d'un magnifique engagement sur le long terme. Le Jardin, aménagé de manière libre et contrastée offre une grande diversité de thèmes et de domaines. La recherche, visible et proche du public fait preuve d'une belle ouverture.

Les expositions temporaires y sont imprégnées du même esprit de fraîcheur, tout en étant

très méticuleusement étayées sur le plan scientifique. Institution de la Ville de Neuchâtel de taille relativement modeste, le Jardin botanique est porté par un personnel infatigable et plein de dynamisme.

AGENDA

06.10.2023: Concert du groupe de funk somalien Dur-Dur Band international à la Case à chocs

La Case à Chocs accueille, le 6 octobre prochain, le groupe mythique de funk somalien Dur-Dur Band International qui se présentera pour la première fois à Neuchâtel. La première partie sera assurée par un groupe local de musique érythréenne. La soirée finira sur les sons rares, funky et psychédélics d' Afreekaya, dj du label Analog Africa. Des stands de cuisines somaliennes et érythréennes seront proposés, en collaboration avec l'association Les Marchés de l'Univers.

La soirée est accessible gratuitement pour les détenteurs et détentrices de permis S et F.

plus d'information sur <https://case-a-chocs.ch/>

Octobre 2023 : Projet de médiation culturelle au Théâtre du Passage

Dans le cadre d'un projet de médiation culturelle, le Théâtre du Passage, propose le spectacle du metteur en scène Patrick Mohr "Murer la peur" le 24 octobre 2023 à 20h.

À cette occasion, une rencontre avec le metteur en scène a été proposée le vendredi 8 septembre à 13h30. Des ateliers créatifs interculturels, ouverts à tous, se tiendront entre le 3 et le 6 octobre prochain (de 13h30 à 18h avec aménagement d'horaire possible).

Patrick Mohr travaille avec des acteurs-trice-s professionnel-le-s et polyvalent-e-s, issu-e-s de son école de formation aux arts de la scène, à Dakar au Sénégal.

 [Fiche d'information "Murer la peur".pdf](#)

 [Dossier "Murer la peur".pdf](#)

Automne 2023 : Ateliers Filiozat pour les parents et pour les

professionnel-le-s de l'enfance:

Destinés aux parents, grands-parents, professionnel-le-s de l'enfance et tout autre adulte s'occupant d'enfants, les ateliers Filiozat proposent des astuces pour améliorer le quotidien, des informations pour comprendre les moments de crise, des outils pour appréhender les réactions émotionnelles ainsi que des pistes pour harmoniser la relation adulte-enfant.

Cet automne, 4 ateliers sont organisés:

1. Accueil des émotions: un atelier sur l'accueil et la gestion des émotions le samedi 21 octobre 2023
2. Stop aux crises: un atelier sur l'accueil et la gestion des réactions émotionnelles le samedi 4 novembre 2023
3. Mon ado et moi: un atelier sur les relations adulte/ado le samedi 18 novembre 2023
4. Du Rififi dans la fratrie: un atelier sur la gestion de conflit et les enjeux dans une fratrie ou entre les enfants d'un groupe le samedi 2 décembre 2023

Plus d'information et inscription sur <https://famillepositive.ch/ateliers/>



Service de la cohésion multiculturelle

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

T. 032 889 74 42

cosm@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)